

Écho Gervinois

TRIMESTRIEL D'INFORMATION

PRINTEMPS 2022



Un nouvel aménagement à l'entrée de Saint-Gervais en arrivant de Châteauneuf

sommaire

LE MOT DU MAIRE

Page 1

LES ÉCHOS DU CONSEIL

Page 2

L'EXPRESSION DE LA LISTE NON MAJORITAIRE

Page 3

L'ÉCHO DOSSIER

Pages 4 et 5

L'ÉCHO EN IMAGES

Page 6

L'ÉCHO EN REPÈRES

Page 7 et 8

LE MOT DU MAIRE



Nous exprimons toute notre solidarité et tout notre soutien au peuple ukrainien, victime de la guerre et forcé à l'exode.

Les Vendéens se mobilisent en faisant des dons mais aussi en accueillant des femmes et leurs enfants réfugiés d'Ukraine. Cette solidarité s'était déjà illustrée il y a 82 ans, lorsque 82 000 réfugiés des Ardennes arrivaient en Vendée lors de l'exode de 1940. À Saint-Gervais, se réfugiaient les habitants de Laifour, des liens forts se sont alors noués avec nos amis ardennais.

Nous savions qu'il y aurait, dans les années à venir, un exode de réfugiés climatiques, mais nous n'imaginions pas que sur le continent européen, des victimes de la guerre seraient à nouveau contraintes de quitter leur pays.

Dans notre Écho dossier, nous traitons de l'aménagement de l'entrée du bourg, route de Châteauneuf.

Chaque année, la commission environnement et voirie pilotée par Monsieur Johann LE CIGNE, Adjoint, inventorie les travaux à réaliser pour l'entretien de notre réseau routier. Selon l'urgence et le budget voté, elle les classe par ordre de priorité. Cette commission a aussi exprimé en début de mandat sa volonté de poursuivre les investissements pour la sécurisation de la circulation des véhicules et des piétons sur notre commune. Le projet d'aménagement de l'entrée du bourg sur la route départementale venant de Châteauneuf, déjà évoqué lors de précédents mandats, a été choisi comme prioritaire pour anticiper l'augmentation du trafic qui sera générée par l'aménagement des futures tranches d'extension du lotissement du Val Fleuri.

Nous remercions le travail des conseillers de cette commission qui n'hésitent pas à se rendre avec bottes et cirés sur le terrain.

La pandémie semble fléchir. Ce début de printemps, les protocoles sanitaires s'allègent. Nous allons pouvoir à nouveau pleinement profiter des moments de convivialité qui nous ont tant manqués.

Nous vous souhaitons de bons moments de partage en famille et entre amis.

Richard SIGWALT
Maire de Saint-Gervais



Brèves du Conseil Municipal – Réunions des 16 novembre et 6 décembre 2021

Toutes les délibérations des conseils municipaux sont accessibles en ligne sur le site Internet de la commune : <http://www.saintgervais-vendee.fr/>

L'ÉCHO DES ÉCOLES, DES AFFAIRES SOCIALES, DE LA COMMUNICATION ET DE LA VIE CULTURELLE

Bilan Téléthon 2021

Le Téléthon 2021 s'est tenu le week-end des 03 et 04 décembre 2021. La recette s'élève à 1 205 €. En raison des conditions sanitaires, la vente des gâteaux des associations APEG et APEL n'a pu se réaliser. Remerciements aux participants, aux foodtrucks, à la médiathèque et aux associations pour leur investissement.

L'ÉCHO DES FINANCES ET BUDGET

Tarifs 2022

Les nouveaux tarifs des salles, de la médiathèque, du camping et du cimetière ont été votés lors de la séance du conseil du 16 novembre 2021.

À retenir : pour les activités à but lucratif des associations gervinoises, les salles sont gratuites pour les deux premières manifestations.

Les tarifs des salles sont accessibles sur le site Internet de la commune, rubrique services/locaux municipaux.

Compagnie Fabigan – Subvention exceptionnelle 2021

La Compagnie FABIGAN, à sa demande, a reçu une subvention exceptionnelle de 3 000 € pour l'année 2021/2022 afin de faire l'acquisition d'un portique aérien mobile.

Liaison piétonne du centre bourg : demande de financement à l'état

Pour aider au financement du projet de liaison piétonne entre la rue de la Ruée et le parking de la salle du Villebon dont le montant est estimé à 650 000 € HT, la commune sollicite une subvention auprès de l'État pour l'année 2022. Celle-ci s'élèverait à 80 % du montant hors taxes des travaux globaux (travaux, maîtrise d'oeuvre et autres dépenses), soit la somme de 520 000 €.

L'ÉCHO DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA VOIRIE ET DE L'URBANISME

Lotissement Le Gaveau phases 2 et 3 Convention avec l'agence de services aux collectivités locales de Vendée (ASCVL)

La commune a confié à l'Agence de services aux collectivités locales une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage afin

de réaliser le lotissement à vocation d'habitat dénommé « Le Gaveau » (phases 2 et 3).

Le budget prévisionnel des travaux pour la réalisation du lotissement comprenant les honoraires techniques est estimé à la somme de 685 000 € HT.

Réserve foncière – Acquisition parcelle AH 49

Afin de poursuivre l'offre de terrains à bâtir et de constituer une réserve foncière, l'ASCVL a négocié avec le propriétaire de la parcelle AH 49 (d'une superficie de 11 522 m² située rue du Champ du Moulin) une acquisition par la commune au prix de 12 € net vendeur par m² – un montant conforme à l'avis des Domaines datant du 23 novembre 2021 – soit un montant global de 138 264 €. Les frais notariés seront à la charge de la commune.

Urbanisme - Démarches en ligne

Depuis le 1^{er} janvier, vous pouvez déposer certaines demandes d'autorisation d'urbanisme en ligne (certificat d'urbanisme, déclaration préalable, permis de construire...). Après avoir créé un compte utilisateur, vous pourrez :

- saisir votre demande et joindre les pièces nécessaires à l'instruction du dossier 7 jours/7 ;
- suivre l'état d'avancement de votre dossier ;
- déclarer l'ouverture d'un chantier, l'achèvement de travaux et consulter les demandes précédentes.

<https://saintgervais-vendee.fr/autorisations-durbanisme/>

Permis maison accordés jusqu'en mars 2022

| Nom | Adresse du terrain |
|---|-------------------------------|
| Sylvain BOURDIER | 16, rue de la Source |
| Cédric et Émilie TESSIER | 4, rue du Vallon |
| Joël et Gisèle LARDIERE | 17, rue des Tulipes |
| Pascal TREGRET | 6, rue de la Fontaine |
| Aurore DAMOUR | 10, rue de la Fontaine |
| Élise COIGNOT | 12, rue du Vallon |
| Joselito LOUETTE et Maud RETIF | 1, rue de la Fontaine |
| Philippe et Catherine DOUILLARD | 11, rue du Priaureau |
| Christophe et Florence GALLAIS | 36 bis, rue du Fief Sauzin |
| SCI ARFLO représentée par Renaud POTIER | 13 et 13 bis, allée du Manège |
| Jérôme LE CIGNE | 4, rue de la Fontaine |
| Marina DENIAUD | 22, rue de Bordevert |

Bonjour à tous,

Nous attaquons notre troisième année de mandat et sommes toujours présents pour vous rapporter nos actions et points de vue, malgré l'étroitesse de notre pouvoir d'élus minoritaires mais toujours actifs dans nos champs respectifs d'attributions.

Un mot sur l'Ukraine.

Nous tenons à souligner notre solidarité avec l'Ukraine, son peuple et sa démocratie victime d'une guerre d'agression qui nous rappelle les pires heures de l'histoire européenne. Nous pensons aux morts civils et aux centaines de milliers de déplacés que l'Europe se doit d'accueillir et de protéger.

Aménagement du carrefour de la RD 28 route de Châteauneuf /rue de la Ramée/Fief Sauzin /champ du moulin.

En début de mandat, nous avons évoqué le problème de la dangerosité de cet endroit et la nécessité d'envisager une réflexion pour ralentir la vitesse, améliorer la visibilité et sécuriser la circulation des piétons et des véhicules.

Nous avons été entendus par la majorité, l'étude réalisée et le vote du conseil municipal en date du 28/02/2022 sur l'appel d'offre travaux ont entériné définitivement le projet plus qu'urgent de favoriser une circulation en accord avec nos attentes. Clairvoyance et bon sens ont prévalu pour mener à bien cette réalisation par la municipalité.

Il en est ainsi des projets qui sont maîtrisés alliant discernement et objectivité.

Exemple contraire : le projet de poulailler industriel de la Catusière. Après 4 ans de procédures, une décision du tribunal de Nantes suspend son autorisation en attendant une nouvelle consultation du public de la part de la préfecture, une régularisation des capacités techniques de la demandeuse et une étude des effets cumulés des deux exploitations situées dans la même zone au niveau environnementale.

Si ce dossier, dès le début, avait fait l'objet d'une lecture attentive, d'une concertation municipale, d'une réelle démarche environnementale et soucieuse de la qualité de vie des requérants, bien du temps et de l'argent auraient pu être économisés et sans doute consacré à autre chose.

Nous ne pouvons plus fonctionner uniquement avec une logique administrative pour les demandes et financière pour les porteurs de projets au détriment de la qualité de vie et du maintien de notre équilibre environnemental. Derrière chaque décision, il y a forcément des personnes qui seront impactées et en tant qu'élus nous sommes et seront comptables de nos décisions au moins moralement et éthiquement. Réfléchissons avant d'agir, nos actes portent à conséquences et ce pour plusieurs années, bien après que nous ne soyons plus là.

Il en est ainsi de la vie communale et communautaire, nous nous devons de réfléchir, parfois dans l'urgence comme pendant l'épidémie COVID mais plus souvent sur le long terme et penser à l'héritage que nous laisserons, en faisant abstraction de nos besoins immédiats ou ambitions propres.

En vous souhaitant un agréable printemps.

Liste **Réinventons Saint-Gervais**

Un nouvel aménagement à l'entrée de S La municipalité poursuit la sécurisat

D'ici quelques mois, les habitants de Saint-Gervais bénéficieront d'un nouvel aménagement. Avec ce projet envisagé de longue date et qui trouve enfin un aboutissement, la commune poursuit la s

C'est un des axes prioritaires de l'équipe municipale et de sa commission voirie : protéger les Gervinois et tous les usagers empruntant les voies de communication de la commune. Après l'aménagement du centre-bourg et des autres entrées de Saint-Gervais, c'est donc au tour du croisement de la rue de la Ramée et de la rue du Champ du Moulin de profiter d'une nouvelle configuration, plus sûre. Objectifs ? Ralentir les véhicules, rendre l'environnement plus visible et plus lisible pour les automobilistes et faciliter les déplacements piétons.

Un carrefour dangereux

Saint-Gervais connaît un trafic routier conséquent, résultat, l'été, des allers et venues des touristes et, toute l'année, des migrations pendulaires importantes en direction, notamment, de Challans. Le carrefour de la RD 28 (croisement de la rue de la Ramée et de la rue du Champ du Moulin) n'échappe pas au phénomène avec un flot de véhicules croissant empruntant l'embranchement quotidiennement. « Il s'agit de la dernière entrée à sécuriser, pas la plus dangereuse puisqu'il n'y a jamais eu, heureusement, d'accident grave. Mais dans la perspective du développement de la commune – je pense notamment à l'ouverture des prochaines tranches du lotissement du Fief Val Fleuri –, la circulation est amenée à se développer de ce côté de l'agglomération ; et dans les deux sens, en sortie et en entrée de bourg. Il nous fallait donc anticiper » explique M. le Maire, Richard SIGWALT.

De fait, la configuration actuelle pose d'importants problèmes de circulation. En effet, nombreux sont les automobilistes en provenance de Châteauneuf qui ne ralentissent pas en entrant dans l'agglomération – la limitation à 50 km/h est, en effet, peu respectée. Deux causes à cela : une mauvaise perception de la courbe ainsi qu'un manque de compréhension du caractère urbain de la route. Problème supplémentaire pour les usagers arrivant du centre bourg : la configuration actuelle ne leur permet pas de bénéficier d'une bonne visibilité sur le carrefour. C'est ainsi que pour ces derniers, ainsi que pour les piétons se rendant à l'arrêt de bus, un sentiment d'insécurité demeure.

L'équipe municipale a donc pris la décision de réaliser un aménagement afin de faire baisser la vitesse des voitures et de garantir l'ensemble des mouvements des différents usagers : automobilistes, poids lourds, piétons et deux roues.



Vue aérienne du carrefour avant aménagement

Saint-Gervais en arrivant de Châteauneuf. Aménagement de ses voies de communication

Aménagement du carrefour situé à la croisée des rues de la Ramée et du Champ du Moulin.

La sécurisation des voies de communication de la commune débutée avec l'aménagement du centre-bourg.

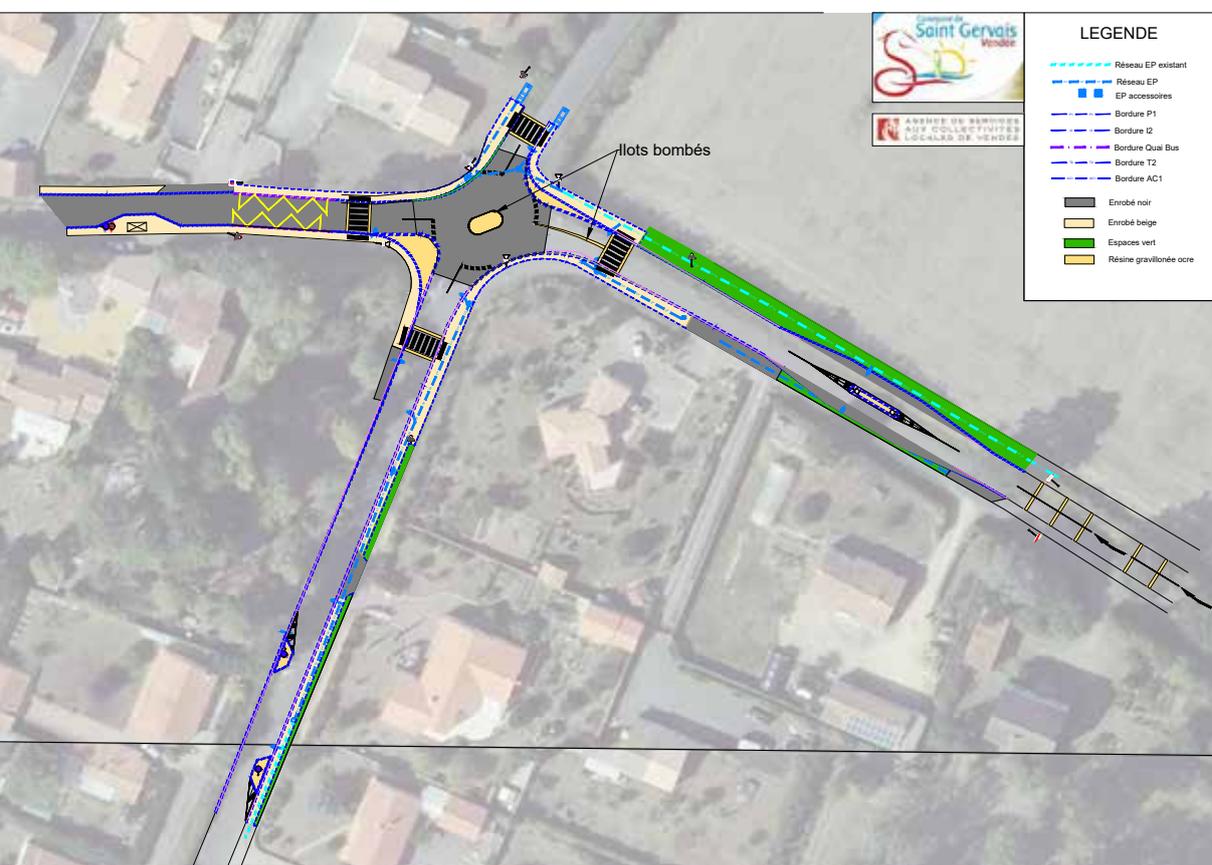
Toute une infrastructure pour faire ralentir les véhicules

L'aménagement envisagé comprend une modification globale des infrastructures, depuis l'entrée de Saint-Gervais jusqu'au croisement, en passant par la rue de la Ramée et la RD 948. Ainsi, en entrée d'agglomération, c'est un îlot central introduit par des bandes d'alerte (en résine gravillonnée de couleur ocre) qui obligeront les véhicules à donner un premier coup de frein. Au niveau du carrefour actuel, les usagers emprunteront un rond-point de forme ovale destiné, encore une fois, à les faire ralentir tout en améliorant leur perception de la configuration des lieux. Enfin, des chicanes et îlots seront installés dans la rue de la Ramée et la RD 948. Les cheminements piétonniers seront, quant à eux, protégés par la réalisation de trottoirs et de passages piétons ; des aménagements qui amélioreront notamment le trajet vers l'arrêt de bus. À noter que le rond-point prévu sera un giratoire franchissable pour que les tracteurs et poids-lourds puissent l'emprunter.

Un projet soutenu par le Département et la Communauté de Communes

Le constat de la dangerosité de ce carrefour n'est pas nouveau. Le projet est en effet dans les cartons depuis une vingtaine d'années... Toutefois, la création d'infrastructures de voirie coûte très cher – le montant des dépenses s'élève ici à 208 000 € HT comprenant les travaux, les coûts d'éclairage et la maîtrise d'oeuvre. Pour pouvoir réaliser l'aménagement du carrefour, la commune s'est donc saisie d'une opportunité financière liée au fonds de relance 2021 proposé par le département de la Vendée : une aide de 46 000 €. Somme à laquelle il faut ajouter 10 000 € de dotation d'amendes de police (toujours de la part du département) et un peu plus de 30 000 € dotés par le fonds de concours de Challans Gois Communauté. En tout, la commune touchera donc 86 000 € pour la construction de la nouvelle infrastructure.

D'une durée de deux mois, les travaux débuteront avant la fin du mois de juin. Les Gervinois profiteront donc d'un tout nouvel aménagement d'ici à la fin de l'été.



Plan du futur aménagement.



Projet CME : attention, graffeurs en herbe !

En partenariat avec le SYDEV et ENEDIS, le Conseil Municipal des Enfants a enfin pu finaliser son projet lancé en 2020 : l'embellissement des postes de transformateur de la commune. Aidé par NATTOSITO, artiste grapheur depuis 21 ans et membre de l'association Collectif 100 pression, le CME s'est inspiré de la Ligue de Protection des Oiseaux. Après une brève partie théorique, les enfants se sont vite mis au travail. Désormais, le parking arrière de la Médiathèque abrite une avocette, le parc de la Salamandre un hibou des marais et le poste de l'impasse du Moulin deux barges à queue noire. Il leur aura fallu trois jours d'activité pendant les vacances de Noël, malgré une météo plutôt fraîche !

Les jeunes élus sont fiers du résultat et surtout très motivés pour d'autres projets... Le Conseil Municipal remercie les enfants pour leur participation et les parents pour leur accompagnement.

La Chapelle s'est refait une santé

Réfection des enduits et des badigeons, restauration des ouvertures et surtout remise en état de l'angle ouest de l'édifice fortement endommagé par l'humidité liée à la stagnation des eaux pluviales en pied de mur, pour ses 800 ans, la Chapelle de Bordevert s'est refait une santé !

Les travaux ont été réalisés avec l'aide des services du Conseil Départemental et du CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) qui ont établi l'état des lieux du bâti et grâce à des subventions de l'État, de la région et du département qui ont permis de financer 80 % du coût de la rénovation.

Chaque promeneur pourra apprécier cette étape dans sa déambulation et y faire une pause afin de découvrir tout le charme de la petite chapelle.



Goûter scientifique à la médiathèque

Jeudi 17 février, la médiathèque, en partenariat avec l'association Terre des Sciences, a proposé un goûter scientifique sur les robots. C'est Valérie, médiatrice scientifique de l'association, qui a répondu aux questions des petits (et des grands) curieux qui voulaient tout savoir et tout comprendre sur le fonctionnement des robots. Un après-midi riche en découvertes, échanges et créativité qui s'est terminé par l'organisation d'une mini compétition.

Après toutes les questions, les démonstrations et les tests, les robots n'ont plus de secrets pour la vingtaine d'enfants et adultes qui étaient présents !

À savoir

Conseil Municipal

Les prochaines réunions du Conseil Municipal auront lieu les lundis 16 mai et 27 juin à 20 heures en salle du Conseil.

Élections présidentielles et législatives

Les élections présidentielles auront lieu les dimanches 10 et 24 avril 2022. Le scrutin sera ouvert de 8 h à 19 h.

Les élections législatives auront lieu les dimanches 12 et 19 juin 2022. Pour voter, vous devez vous munir d'une pièce d'identité, de votre carte électorale et d'un stylo noir.

Bonnes pratiques Déjections canines



Conférence AVC



État civil

Naissances

- Logan **BOUDEVILLE**, né le 2 décembre 2021 ;
- Awen **LOUIS**, né le 13 décembre 2021 ;
- Mathis **GEAY HERVIN**, né le 30 décembre 2021 ;
- Juliann **LONGUE MANZINALI**, né le 2 février 2022 ;
- Naël **BONNAMY**, né le 1^{er} mars 2022 ;
- Adrian **LEROY**, né le 2 mars 2022.

Mariage

- Catherine **LOSSOUARN** et Alain **GUIDOUX**, le 14 février 2022.

Décès

- Francis **BOBÉE**, 77 ans ;
- Gervaise **ÉCHARDOUR** née **GAUVRIT**, 91 ans ;
- Guy **JUGÉ**, 55 ans ;
- Frédéric **CZAJA**, 61 ans ;
- Henri **RAINARD**, 88 ans ;
- Michel **BARNIER**, 84 ans ;
- Gérard **BONNEAU**, 85 ans.

Agenda*

| | |
|---|--|
| Samedi 30 avril et dimanche 1^{er} mai | Salon du livre organisé par l'association Patrimoine et Tradition Complexe des Primevères |
| Dimanche 1^{er} mai | Concours Club CSO – Haras des Presnes |
| Vendredi 6 mai | Conférence sur l'AVC 14 h 30 – Salle du Villebon |
| Samedi 7 mai | Tournoi des 3 raquettes organisé par l'Amicale Laïque – Salle de sports des Primevères |
| Dimanche 8 mai | Cérémonie patriotique organisée par l'UNC Place du Monument aux Morts |
| Dimanche 5 juin | Vide grenier organisé par l'AS Saint-Gervais Haras des Presnes |
| Samedi 11 juin | Festiv'École organisé par l'APEG Salle de sports des Primevères |
| Samedi 11 juin | Spectacle de l'école Notre Dame de Bordevert – de 10 h 30 à 12 h – à l'école |
| Samedi 18 juin | Cirque et danse en extérieur par la Compagnie Fabigan – en journée Complexes des Primevères |
| Samedi 25 juin | Fête de la musique organisée par l'Union des Commerçants Gervinois |

Agenda de la Médiathèque*

| | |
|---|---|
| Jusqu'au 28 avril | Exposition « Le Printemps du Marais » par le Syndicat Mixte de la Baie de Bourgneuf (SMBB) – visible aux heures d'ouverture |
| Vendredi 08 avril et 8 juillet | Soirée pyjama – 19 h 30 – gratuit – à partir de 5 ans – inscription obligatoire – places limitées |
| Mercredi 20 et vendredi 22 avril | Le Printemps du Marais s'invite à la médiathèque – animation en partenariat avec le SMBB et la LPO – 14 h 30 – gratuit – public familial – inscription obligatoire – places limitées • 20 avril : sortie agriculture et biodiversité • 22 avril : sortie eau et « paroles de maraîchin » par Jean-Pierre BOUTOLLEAU de 17h à 18h |
| Vendredi 22 avril et 8 juillet | Raconte-moi des histoires – 10 h – gratuit – 0-4 ans – inscription obligatoire – places limitées |
| Samedi 23 avril | Bal traditionnel organisé en partenariat avec l'APEG – 21h – 5 € par adulte, gratuit pour les enfants – tout public – salle des Primevères |
| Vendredi 29 avril et 24 juin | P'tit Déj' Lecture – 10 h – gratuit – public adulte – inscription obligatoire – places limitées |
| Du jeudi 19 mai au jeudi 30 juin | Exposition « Regards sur le marais gervinois » par des photographes amateurs – visible aux heures d'ouverture |
| Mercredi 4 mai | Fermeture exceptionnelle – formation interne |
| Samedi 7 mai | Après-midi « Jeux m'éclate » en partenariat avec l'ASSOLI – 15 h-19 h – gratuit – tout public |
| À partir du jeudi 7 juillet | Exposition « Comics et super-héros » par la BDV – visible aux heures d'ouverture |

*sous réserve de conditions sanitaires favorables

Agenda du Foot

| | |
|---|------------------------------|
| Les rencontres de foot seniors à Saint-Gervais (le dimanche à 15 h) | SAINT-GERVAIS 1 - D3 |
| | 24/04 - Givrand Aiguillon FC |
| | 15/05 - Saligny FC 2 |

Agenda du Basket

| | |
|--|---------------------------|
| Les rencontres de basket à Saint-Gervais Matchs à 14 h | SAINT-GERVAIS - D4 |
| | 08/05 - Le Poiré-sur-Vie |
| | 22/05 - Soullans |

Quoi de neuf ?

Boulangerie-pâtisserie : de nouveaux propriétaires se sont installés au 26 rue de Villebon ; **Aux saveurs de Nelly** vous accueille du lundi au samedi : de 6 h 30 à 13 h et de 15 h à 19 h 30 ; dimanche de 7 h à 19 h 30 ; fermeture le mercredi.

Anne-Sophie : coiffeuse à domicile à Saint-Gervais - 06 32 70 33 09.



Association Syndicale Autorisée (ASA) des marais du Dain : curage des fossés

Le syndicat des marais du Dain renouvelle son aide financière aux propriétaires du marais pour le curage des fossés tertiaires à hauteur de 40 % ; les travaux étant gérés par le syndicat.

Le curage consiste à retirer la vase qui s'accumule dans les fossés d'année en année. Il est, en effet, conseillé de le faire tous les dix ans : au fil des années, la vase empêche la bonne circulation de l'eau et sans ce dévasement, le marais pourrait finir dépourvu d'eau.

En 2021, le syndicat a changé trois portes d'écluse : celle de l'Étier du Bec à Saint-Gervais, celle du ruisseau de la Taillée et celle de la Marjolaine à Beauvoir-sur-Mer.

En 2022, c'est le curage de l'étier d'Ardillon et de la Couère Laudet sur la commune de Saint-Gervais qui est prévu.



Recette Brioche vendéenne

pour 6 personnes

Ingrédients

- 500 g de farine
- 100 g de sucre en poudre
- 150 g de beurre
- 25 g de levure de boulanger
- 3 oeufs
- 15 cl de lait
- 30 g de crème fraîche
- 2 cl d'eau de fleur d'oranger
- 1 gousse de vanille
- 1 oeuf pour la dorure

*Coupez 150 g de beurre en petits cubes et placer au réfrigérateur.

*Dans la cuve du batteur, disposez la farine, le sucre et mélangez à l'aide d'un crochet.

*Faites chauffer le lait à feu doux sans le faire bouillir, puis délayez-y la levure et la vanille.

*Versez le tout sur la farine avec la crème fraîche en mettant le batteur à petite vitesse pour que le mélange se fasse bien.

*Incorporez les oeufs, la fleur d'oranger et pétrissez jusqu'à ce que la pâte se décolle des parois.

*Incorporez progressivement le beurre et pétrissez à nouveau jusqu'à ce qu'il soit bien intégré à la pâte.

*Disposez la pâte sur un plan de

travail fariné, puis formez une boule bien compacte et remettez-la dans la cuve.

*Recouvrez d'un torchon humide et la laissez pousser 1 heure dans un endroit chaud.

*Rompez la pâte (tapez dessus pour chasser le gaz créé par la levure)

*Séparez la pâte en 3 morceaux et tressez.

*Beurrez et farinez le moule, déposez-y la tresse et laissez pousser 1 heure sous un torchon dans un endroit chaud.

*Préchauffez le four à 180° C

*Badigeonnez la surface à l'oeuf battu à l'aide d'un pinceau

*Enfournez ensuite 25 minutes à 180° C ou jusqu'à coloration dorée

*Démoulez sur une grille, laissez refroidir avant de trancher et dégustez !



Un grand salon du livre à Saint-Gervais (STG) les 30 avril et 1^{er} mai prochains

Après deux années de pandémie, c'est à une grande édition de STG que les Gervinoises et Gervinois doivent s'attendre le week-end des samedi 30 avril et dimanche 1^{er} mai au complexe des Primevères. Cinquante auteurs autour de deux Grands Invités venus de Paris feront le déplacement. Le chanteur – et auteur – Yves DUTEIL quittera sa table de dédicaces pour aller à la rencontre du public le samedi à 17 h 30 et parlera de sa carrière avec son dernier livre paru en 2021 : « Chemins de liberté ».

Stéphanie BATAILLE, Directrice déléguée du Théâtre Antoine à Paris et comédienne renommée ayant fait partie de la bande à RUQUIER et des Grosses Têtes, évoquera avec son ouvrage « Mon histoire, c'est votre histoire » le difficile

deuil de son père, mort de la Covid pendant le confinement.

STG 2022, ce sera aussi, organisé par la Médiathèque de Saint-Gervais, un concours pour les enfants. Après la remise des prix, ces derniers pourront écouter, le samedi après-midi entre 15 h et 17 h, les auteurs qui se feront conteurs.

Le dimanche matin, à partir de 10 h 30, place aux chanteurs, poètes, diseurs et comédiens, lors de mini-causeries, de spectacles, et d'un apéro-littéraire. Un superbe moment à vivre et à partager pour tous !

Les « témoins » évoqueront, en effet, à partir de leur dernier livre, des sujets qui concernent chacune et chacun d'entre nous : la vie et les voyages.

ASSOCIATION PATRIMOINE ET TRADITION

27^e SALON du **LIVRE** de SAINT-GERVAIS

30 AVRIL & 1^{er} MAI 2022

Invités d'honneur
Stéphanie BATAILLE
Yves DUTEIL

Entrée libre
Salle des Primevères
SAINT-GERVAIS (85)

Samedi 10h - 18h30
Dimanche 10h - 18h

© Mick Wierum

~ Application des consignes sanitaires en vigueur à ces dates ~

VENDEE LE DÉPARTEMENT
Challans Gois
S.D.